



Étude d'opinion auprès des Québécois

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL

ÉTUDE OMNIBUS

Opinions et attentes des Québécois à l'égard du financement du transport en commun

Février 2004

Dossier : 13092-001

Leger
MARKETING

507, place d'Armes, bureau 700,
Montréal, Québec H2Y 2W8
Téléphone : 514-982-2464
Télécopieur : 514-987-1960
Courriel : www.legermarketing.com

Représentant canadien de :

GALLUP
INTERNATIONAL

Table des matières

Introduction	3
Résultats de la recherche	4
1. Investissements gouvernementaux et transport en commun	5
2. Accroissement du financement du transport en commun	6
2.1 Nécessité d'accroître le financement du transport en commun.....	6
2.2 Mesures visant à accroître le financement du transport en commun.....	7
Questionnaire	8

Introduction

Contexte et objectifs de l'étude

Léger Marketing a été mandatée par le *Conseil Régional de l'environnement de Montréal* afin d'évaluer l'opinion des Québécois concernant :

- ▶▶ L'investissement gouvernemental dans le transport en commun;
- ▶▶ Les solutions potentielles pour accroître le financement du transport en commun.

Méthodologie

La présente étude, effectuée par Léger Marketing, a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon aléatoire de 1000 Québécois(es) âgé(e)s de 18 ans et plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées du 18 au 22 février 2004 à partir de notre central téléphonique de Montréal. Nous pouvions effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse. Le taux de réponse est de 60,6%.

À l'aide des statistiques du recensement de 1996, les résultats ont été pondérés selon les régions et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Québec.

Finalement, nous obtenons avec les 1000 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 3,4\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Note aux lecteurs

- Les résultats sont présentés sous forme de tableaux et graphiques selon la région de résidence des répondants.
- Les données présentées dans les tableaux et graphiques étant arrondies, le total des colonnes peut légèrement différer de 100%.
- Dans les tableaux présentés, les flèches orientées vers le haut (↑) signalent une proportion significativement supérieure à celle des autres répondants. À l'inverse, les flèches orientées vers le bas (↓) signalent une proportion significativement inférieure à celle des autres répondants.
- La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

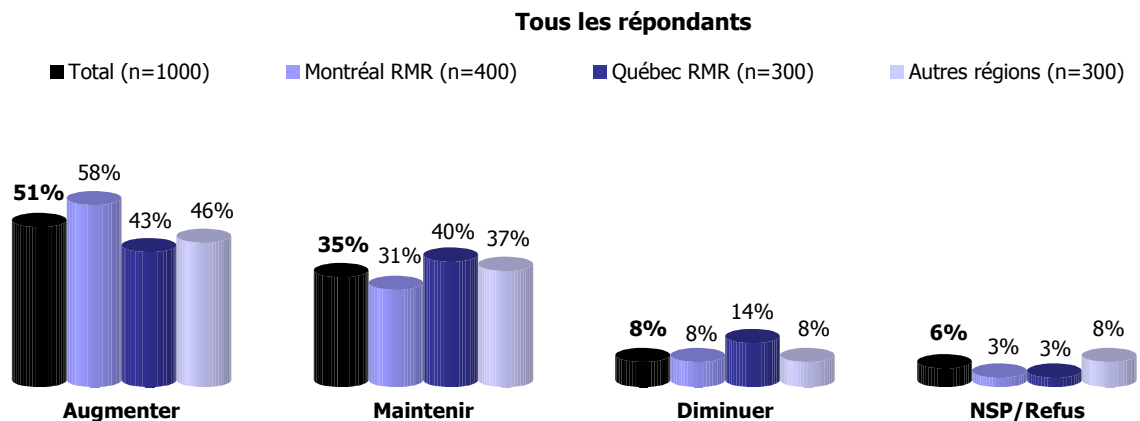
Résultats de la recherche

1. Investissements gouvernementaux et transport en commun

La majorité des Québécois interrogés semblent privilégier une augmentation des investissements actuels du gouvernement du Québec, dans le transport en commun.

- ▶ Un répondant sur deux (**51%**) désire que le gouvernement du Québec **augmente ses investissements dans le transport en commun** tandis que **35%** préconisent **le maintien du niveau actuel d'investissements gouvernementaux**.
- ▶ Une minorité (**8%**) opte pour **la diminution** des investissements du gouvernement provincial dans le transport en commun.

Graphique 1 *QR1. Croyez-vous que le gouvernement du Québec devrait maintenir (au niveau actuel), augmenter ou diminuer ses investissements dans le transport en commun ?*



- ▶ Comparativement aux répondants de la région métropolitaine de Québec (43%) et à ceux des autres régions du Québec (46%), **les résidents de la région métropolitaine de Montréal (58%) sont plus nombreux à souhaiter une augmentation des investissements** du gouvernement du Québec, dans le transport en commun.

RÉPONDANTS LES PLUS NOMBREUX À PRÉCONISER UNE AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS :

- ▶ Région métropolitaine de Montréal (58%)
- ▶ 35-44 ans (57%)
- ▶ Non-francophones (62%)
- ▶ Revenu annuel brut du ménage entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (62%)
- ▶ Professionnels (58%) et étudiants (72%)
- ▶ Scolarité de niveau universitaire (64%)

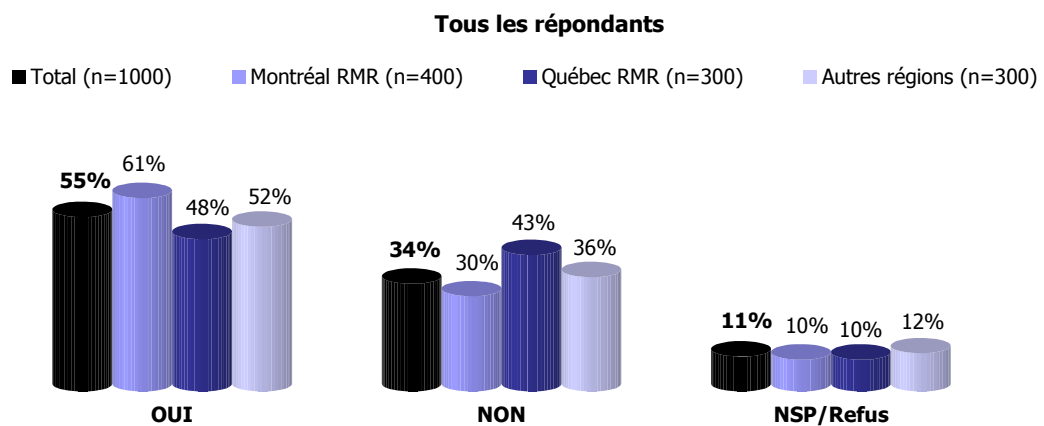
2. Accroissement du financement du transport en commun

2.1 Nécessité d'accroître le financement du transport en commun

Une majorité de Québécois est convaincue de la nécessité de mettre en place une mesure pour accroître le financement du transport en commun.

- ▶▶ Ainsi, plus de la moitié (**55%**) des Québécois interrogés **partagent cette opinion** comparativement à **34%** qui pensent que la mise en place d'une mesure visant à accroître le financement du transport en commun **n'est pas nécessaire**.
- ▶▶ Un répondant sur dix (**11%**) **n'a pas su ou n'a pas voulu émettre une opinion** sur ce sujet.

Graphique 3.2 QR2. Croyez-vous qu'il est nécessaire de mettre en place une mesure pour accroître le financement du transport en commun ?



- ▶▶ Comparativement aux répondants de la région métropolitaine de Québec (48%) et à ceux des autres régions du Québec (52%), **les résidents de la région métropolitaine de Montréal (61%) sont plus nombreux à considérer nécessaire** la mise en place d'une mesure visant à accroître le financement du transport en commun.

RÉPONDANTS LES PLUS NOMBREUX À PENSER QU'UNE TELLE DÉMARCHÉ EST NÉCESSAIRE :

- ▶ Région métropolitaine de Montréal (61%)
- ▶ 18-24 ans (69%) et 25-34 ans (63%)
- ▶ Étudiants (73%)
- ▶ Scolarité de niveau universitaire (67%)
- ▶ Souhaitent l'augmentation des investissements gouvernementaux dans le transport en commun (71%)

2.2 Mesures visant à accroître le financement du transport en commun

L'instauration de **péages routiers (43%)** semble représenter **la mesure la plus acceptable** pour les Québécois convaincus de la nécessité d'accroître le financement du transport en commun.

- ▶▶ Deux autres mesures obtiennent l'aval des répondants : **la taxe sur le stationnement (20%)** et **l'augmentation de la portion de l'impôt sur le revenu consacrée au transport en commun** par le gouvernement (**15%**).
- ▶▶ L'augmentation des coûts d'immatriculation (**8%**), l'augmentation de la taxe sur l'essence (**8%**) et l'augmentation de la taxe sur la vente (**5%**) **ne recueillent qu'un faible appui auprès des répondants.**

Tableau 2.2 *QR2. Si OUI: parmi les mesures suivantes, quelle est celle que vous considérez comme la plus acceptable ?*

UNE SEULE RÉPONSE

Base : Répondants qui pensent nécessaire la mise en place d'une mesure pour accroître le financement du transport en commun.	Total (n=532)	Montréal RMR (n=239)	Québec RMR (n=143)	Autres régions (n=150)
Péages routiers (ponts ou autoroutes)	43%	37% ↓	40%	51% ↑
Taxe sur le stationnement	20%	23%	17%	17%
Augmentation à même l'impôt sur les revenus*	15%	14%	18%	17%
Augmentation des coûts d'immatriculation	8%	9%	12%	7%
Augmentation de la taxe sur l'essence	8%	11% ↑	9%	5%
Augmentation de la taxe sur la vente	5%	7%	5%	4%

* Il ne s'agit pas d'une augmentation d'impôt mais d'une augmentation de ce que prend le gouvernement sur l'impôt pour investir dans le transport en commun.

Questionnaire

QR1. Croyez-vous que le gouvernement du Québec devrait maintenir (au niveau actuel), augmenter ou diminuer ses investissements dans le transport en commun?

- Maintenir 1
 - Augmenter..... 2
 - Diminuer..... 3
 - Ne sait pas..... 8
 - Refus..... 9
-
-

QR2. Croyez-vous qu'il est nécessaire de mettre en place une mesure pour accroître le financement du transport en commun?

Si oui, parmi les mesures suivantes quelle est celle que vous considérez comme la plus acceptable.

LIRE - UNE MENTION POSSIBLE

- | |
|---------------|
| Rotation => 6 |
|---------------|
- ...Taxe sur le stationnement 1
 - ...Augmentation de la taxe sur l'essence 2
 - ...Péages routiers (ponts ou autoroutes) 3
 - ...Augmentation des coûts d'immatriculation 4
 - ...Augmentation de la taxe sur la vente 5
 - ...Augmentation à même l'impôt sur les revenus (pas une augmentation d'impôt mais une augmentation de ce que prend le gouvernement sur l'impôt NON, considère que ce n'est pas nécessaire..... 6
 - Ne sait pas..... 8
 - Refus..... 9
-
-